

Lutte contre les discriminations

Cette formation vise à renforcer l'égalité de traitement des acteur·trice·s des territoires au travers de l'amélioration de la prise en compte de la prévention des discriminations, d'une part, et du développement d'une culture et une vision communes de la lutte contre les discriminations, de l'autre.

PROGRAMME

1^{ere} journée :

Matinée : *Regards citoyens et sociologiques sur les discriminations*

- Les pratiques discriminatoires
- L'incidence des discriminations

Après-midi : *Les discriminations et le droit*

- Critères et champs
- Discriminations directes et indirectes
- La charge de la preuve

2^{ème} journée :

Matinée : *Comment agir contre les discriminations ?*

- Mesurer l'ampleur
- Déterminer la preuve
- Expliciter les motivations

Après-midi : *Agir contre les discriminations au quotidien*

- Débats théoriques et publics
- Enjeux sectoriels
- Jeux d'acteurs
- Référentiel de valeurs et de normes
- Évaluation

OBJECTIFS

- Identifier ce que recouvrent les discriminations sur le plan sociologique (causes, formes, conséquences, ...)
- Envisager les articulations entre les niveaux micro, méso et macro (des stéréotypes individuels aux rapports sociaux) en matière de processus discriminatoires
- Appréhender les discriminations au regard du droit français et européen (critères et champs ; discriminations directes et indirectes, ...)
- Caractériser leur place et leur rôle en matière de lutte contre les discriminations

PRESENTIEL

PUBLIC CIBLE

Cadres associatifs, agents des collectivités

PRE-REQUIS

Aucune connaissance particulière

MOTS CLÉS

Discriminations, inégalités, stigmatisation, droit, sociologie

DATES ET LIEUX

Wereso, 104 rue nationale 59800 Lille
Les 1^{er} et 15 décembre 2022

TARIF

Durée totale : 14h réparties sur 2 jours
Effectif maximum : 20 personnes

Devis : 600 euros par participant · e ·

FORMATRICE

Marie Peretti-Ndiaye – Consultante associée

Doctorat en sociologie
Consultante depuis septembre 2021

CONTACT

contact@copas.coop

03.61.50.71.34

MODE DE VALIDATION DES ACQUIS

Un bilan et une évaluation de la formation seront effectués avec les stagiaires à la fin de la formation

PRISE EN CHARGE PAR VOTRE OPCO

COPAS est en cours de certification Qualiopi pour mai 2022

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Apports pédagogiques
- Études de cas concrets apportés
- Mises en situation
- Livret de formation

Les différents outils seront transmis au format numérique.

PRISE EN CHARGE PAR VOTRE OPCO

COPAS est en cours de certification Qualiopi pour mai 2022

lescop
SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES
ET PARTICIPATIVES



COPAS est une SCOP, Société COopérative et Participative. Nous bénéficions d'une gouvernance démocratique et d'une répartition des résultats prioritairement affectée à la pérennité des emplois et du projet de l'entreprise.

COPAS est une Entreprise Solidaire d'Utilité sociale (ESUS). Agrément n° UD59M ESUS 2018 011 N 329070809